

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1058 promulguant à la Côte française des Somalis le décret n° W2045 relatif à l'institution d'un régime de sécurité social pour les fonctionnaires.

n° 1058

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
29 septembre 1949

Numéro JO
n° 9 du 30/09/1949

Date du numéro
30 septembre 1949

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 1S septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884;

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis et dépendances : le décret n° 47-2045 du 20 octobre 1947, fixant certaines modalités d'application du décret n° 41-2971 du 31 décembre 1946, relatif à l'institution d'un régime de sécurité sociale pour les fonctionnaires.

Art. 2

—Le présent arrêté, qui donnera lieu à des mesures de publicité extraordinaire, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin.

Le Gouverneur
P.-H.

SIRIEX